



المجلس الوطني لحقوق الإنسان  
المجلس الوطني لحقوق الإنسان  
Conseil national des droits de l'Homme



## Rôles de la recherche africaine dans l'étude du lien entre changement climatique et mobilités humaines

Promotion de l'interdisciplinarité académique et de la coopération Sud-Sud pour informer la décision et l'action continentale.

---

Note conceptuelle préliminaire au Side-event organisé par l'OIM et le CNDH

En partenariat avec l'ORMES et l'Université Ibno-Zhor



9 novembre 2016, Marrakech  
Pavillon Maroc (Zone bleue)- COP22

# Changement climatique, Mobilités humaines et Recherche en Afrique

## Éléments de contexte

D'ici 2050, **le continent africain sera celui qui subira avec le plus d'intensité les contre-coups du changement climatique.** Le 5<sup>ème</sup> Rapport du GIEC révèle que, sur le continent, « plus de 500 millions d'hectares de terres ont déjà été dégradés, par suite des effets du changement climatique »<sup>1</sup>. Dans la zone du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, l'augmentation des températures et la diminution du niveau des précipitations entraîneront, lors des prochaines décennies, une multiplication des phénomènes météorologiques extrêmes, avec comme corollaire une augmentation de leur fréquence et de leur intensité. Par ailleurs, la Banque Mondiale estime que, d'ici à 2025, 80 à 100 millions d'Africain-e-s seront en situation de stress hydrique ; et d'ici à 2050, la disponibilité des réserves d'eau par habitant-e devrait baisser de 50% par rapport à la situation actuelle, affectant directement la production agricole <sup>2</sup>. Cette vulnérabilité est de surcroît aggravée par les activités humaines.

Contrairement aux idées reçues, **les migrations induites par les changements environnementaux ne sont pas un phénomène nouveau.** C'est leur prise en considération en tant que telles qui est assez récente. Le potentiel migratoire s'est fortement accru au fil des dernières décennies sous l'effet du changement climatique qui touche un nombre très élevé de populations confinées dans des zones vulnérables

**Le continent africain, où les effets du changement climatique affectent de larges zones où sont installées des populations en situation de forte précarité, est loin d'échapper à la règle.** Les migrations, qu'elles soient accentuées ou directement suscitées par le changement climatique, risquent ainsi de prendre de l'ampleur. Ce qui nécessite des réponses politiques et institutionnelles qui, pour être efficaces, doivent être basées sur des connaissances scientifiquement établies.

**Or, l'absence de données exhaustives est l'une des principales raisons de la méconnaissance des réalités et des enjeux inhérents aux migrations environnementales.** Les migrations en lien avec l'environnement sont en effet de courtes distances, la plupart du temps internes, or beaucoup de pays ne disposent actuellement pas des outils statistiques nécessaires pour pouvoir évaluer et, même, détecter ces mouvements.

De plus, il existe de véritables inégalités quant aux moyens de recherche entre pays développés et pays en développement, ce qui se matérialise par le fait que la plupart des études se concentrent sur des pays du Sud, mais sont menées par des chercheurs originaires de pays du Nord. Par conséquent, **seule l'amélioration des capacités de recherche dans les pays en développement permettra de mieux connaître et comprendre les migrations induites par l'environnement.**

<sup>1</sup> Climate-induced Migration in the MENA Region: Results from the Qualitative Fieldwork, June 2014 (World Bank) : p.2

<sup>2</sup> Ibidem

# Pourquoi un réseau académique interdisciplinaire et africain



## 1- Interdisciplinarité continentale

Etant donné l'étendue et la diversité des enjeux posés, il est ici proposé de **créer un espace indépendant d'échange entre académicien-ne-s africain-e-s de disciplines différentes** (sociologues, géographes, climatologues, politologues, urbanistes, ruralistes, écologistes, géologues, juristes, etc.) autour de la thématique des migrations environnementales. Cet espace pourrait, d'une manière novatrice et collaborative, contribuer à **informer la fabrique des politiques publiques en Afrique** et à l'échelle globale, à travers :

- 1) La mutualisation d'informations, de bonnes pratiques, afin de permettre de capitaliser sur les données existantes et de construire une réflexion commune sur les changements climatiques et les migrations dans les pays africains ;
- 2) Le développement d'interactions entre différentes problématiques qui sont encore trop souvent envisagées de manière indépendante, telles que la migration, le changement climatique, le développement durable ou les droits de l'Homme.

Dans le contexte africain, ces enjeux méritent de faire l'objet d'une attention toute particulière, en réhabilitant les savoirs locaux, notamment en matière d'adaptation, afin de les placer au cœur de la production des connaissances ainsi que de la fabrique des politiques publiques.

D'autre part, cet espace pourrait être stimulé par une **coopération Sud-Sud**<sup>3</sup>, au sein et au-delà des frontières du continent africain permettant de relever les défis du 21<sup>e</sup> siècle, que cela soit en matière de développement durable, de changement climatique ou de migration<sup>4</sup>, en favorisant des partenariats inclusifs, tout en mobilisant des ressources supplémentaires.

## 2- Un réseau basé au Maroc

À l'échelle globale, le Royaume du Maroc a montré son volontarisme en matière de lutte globale contre le changement climatique, notamment en organisant la COP7 en 2001 et en s'engageant à organiser et à présider la COP22. À l'échelle nationale, le pays est concerné par les migrations environnementales à plus d'un titre. **Pays d'origine, de transit et, depuis peu, reconnu comme un pays de destination**, il présente aussi des mouvements migratoires internes complexes et importants. En matière de changement climatique, le pays a été classé par le GIEC comme un « **pays à forte vulnérabilité aux variations du climat** ». D'autre part, la Présidence montante a décidé de faire de la COP celle de l'Afrique et les initiatives qui se multiplient (i.e. AFMS<sup>5</sup>), animées par le Maroc, créent un terreau ainsi que des dynamiques à la coopération africaine.

**Tous ces éléments font du Maroc un moteur prometteur pour la stimulation de la recherche sur le lien entre changement climatique et les mobilités humaines en Afrique.**

<sup>3</sup> Notamment avec le Réseau Sud-Américain pour les Migrations Environnementales (RESAMA)

<sup>4</sup> 36 % des flux migratoires mondiaux ont lieu dans les pays du Sud

<sup>5</sup> Action renforcée en faveur des Forêts dans la région de la Méditerranée et du Sahel, dans le contexte du changement climatique, Haut-Commissariat marocain aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification



Depuis janvier 2016, l'**OIM Maroc**, appuyée par la division Migration, Environnement et Changement climatique du siège de l'OIM (Genève), offre aux institutions marocaines un accompagnement sur l'intégration des migrations dans le processus de préparation de la COP22. A travers une présence institutionnelle, des actions de renforcement de capacités et le développement de projets, il s'agit pour l'OIM d'offrir son expertise en matière de migrations environnementales à la Présidence de la COP22 et, par la même occasion, aux principales institutions publiques en charge des migrations d'une part, et de l'environnement de l'autre, mais également des Régions marocaines.

Contact : *Hind AÏSSAOUI BENNANI* - [haissaoui@iom.int](mailto:haissaoui@iom.int)



Enfant légitime du Conseil consultatif des Droits de l'Homme (CCDH), institution créée à la veille de l'alternance politique en 1990, le **CNDH** veille au Maroc, à la coordination des activités des différentes autorités, au suivi de l'application des conventions internationales auxquelles le Maroc a adhéré en matière de droit humanitaire et de droits de l'Homme. Il contribue aussi aux programmes de formations et de sensibilisation relatifs à ces thématiques et développe des partenariats favorisant l'échange d'expertise avec toutes les instances concernées par ces thématiques. Dans la perspective de la COP 22, le CNDH a, par ailleurs, fait de la thématique des migrations environnementales, l'une de ses priorités.

Contact : *Mohamed CHAREF* - [anicharef@hotmail.com](mailto:anicharef@hotmail.com)

## Liens utiles

**2014 a** : Glossaire, Migration, environnement et changement climatique : Données à l'usage des politiques, MECLEP [http://publications.iom.int/system/files/pdf/meclep\\_glossary\\_fr.pdf](http://publications.iom.int/system/files/pdf/meclep_glossary_fr.pdf)

**2014 b** : Activités programmatiques de l'OIM concernant la migration, le changement climatique et l'environnement <https://publications.iom.int/books/activites-programmatiques-de-loim-concernant-la-migration-le-changement-climatique-et-0>

**2015** : Contributions de l'OIM à « L'année du climat » – Paris 2015  
<http://www.environmentalmigration.iom.int/node/577>

**2016** : Migration et changements environnementaux : Activités de l'OIM Maroc  
[https://morocco.iom.int/sites/default/files/Fiche%20Environnement\\_Print%20final.pdf](https://morocco.iom.int/sites/default/files/Fiche%20Environnement_Print%20final.pdf)